

# Rapport public Parcoursup session 2025

IFTP - Institut de Formation des Travaux Publics - BTS - Production - Travaux publics - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

### IFTP - Institut de Formation des Travaux Publics - BTS - Production - Travaux publics - en apprentissage (27000)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IFTP - Institut de Formation des Travaux Publics - BTS - Production - Travaux publics - en apprentissage (27000)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	183	3

## Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières en lien avec les compétences du BTS (Mathématiques, sciences physiques, matières technologiques, professionnelles, français, anglais)	Notes de ces matières en classe de 1ère et de terminale pour les candidats bacheliers, relevé de notes du baccalauréat pour les candidats déjà bacheliers	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Régularité et assiduité dans le travail ; Concentration en classe ; Capacité à fournir des efforts	"Appréciations des enseignants sur les bulletins de 1ère et de terminales Avis du chef d'établissement Nombre d'absences et de retards"	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet	Avis du chef d'établissement sur la cohérence du vœu formulé avec le projet de formation motivé ; Avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir	Important
	Motivation, connaissance de la formation	Lettre de motivation indiquant le lien entre la formation choisie, le projet professionnel et le choix de la formation par apprentissage	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

**Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :**

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

**Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?**

### Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

### Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

## Critères éliminatoires

**Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures**

Le niveau attendu dans l'ensemble des disciplines est insuffisant.

Les appréciations des enseignants laissent apparaître un savoir être non conforme aux attentes

L'avis du Proviseur n'est pas favorable à la poursuite d'étude demandée

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux tient compte des résultats scolaires indiqués sur les bulletins de 1ère et terminale (ou des résultats du bac pour les bacheliers), des appréciations portées sur les bulletins, du savoir être, des choix du parcours AVENIR de l'élève. La lettre de motivation et l'argumentation du projet professionnel sont également prises en compte.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

A travers la lecture des bulletins, la commission de recrutement sera très attentive aux critères suivants :

- Sérieux et investissement de l'élève dans sa scolarité ;
- Ponctualité et assiduité (Importance de la justification des absences) ;
- Respect du règlement et des règles de vie en communauté.

Les lettres de motivation adaptées à la formation et les CV ainsi que tout autre document utile à une meilleure connaissance du candidat et à la justification de son choix d'orientation sont appréciés.

Une lettre de motivation personnelle aura plus de poids qu'une lettre générée par l'IA.

**Signature :**

François MARTINEZ,

Chef d'établissement de l'établissement IFTP -  
Institut de Formation des Travaux Publics